



AG2R LA MONDIALE

SISTM 50
- Frais de Santé -

Prestations y compris Ss	ENSEMBLE DU PERSONNEL		
	GRILLE DE GARANTIES au 01.01.2018		
	Niveau	Base	Autre base ou limite
HOSPITALISATION	Limite		
Hospitalisation médicale	200	BR	
Hospitalisation chirurgicale	220	BR	
Actes de chirurgie, actes d'anesthésie / CAS et autres honoraires	200	BR	
Actes de chirurgie, actes d'anesthésie / hors CAS et autres honoraires	200	BR	
Forfait journalier	100	FR-Ss	max forfait réglementaire
Chambre particulière	100,00	EURO	/ jour
Chambre particulière (ambulatoire)	30,00	EURO	/ jour
Lit accepté (-12 ans)	60,00	EURO	/ jour
Transport accepté	100	BR	
MEDECINE COURANTE	Limite		
Consultations Visites généralistes / CAS	220	BR	
Consultations Visites généralistes / NON CAS	200	BR	
Consultations Visites spécialistes / CAS	220	BR	
Consultations Visites spécialistes / NON CAS	200	BR	
Actes de chirurgie et actes techniques médicaux / CAS	220	BR	
Actes de chirurgie et actes techniques médicaux / NON CAS	200	BR	
Actes d'imagerie médicale et d'échographie / CAS	220	BR	
Actes d'imagerie médicale et d'échographie / NON CAS	200	BR	
Analyse laboratoires	200	BR	
Auxiliaires médicaux	200	BR	
PROTHESES MEDICALES	Limite		
Prothèses auditives	100	BR	+ 800 € de forfait annuel
Orthopédie	150	BR	+ 250 € de forfait annuel
Autres prothèses	150	BR	+ 400 € de forfait annuel prothèses externes liées au traitement du cancer et + 1 000 € de forfait annuel pour acquisition véhicule pour personne handicapée physique
PHARMACIE	Limite		
Pharmacie	100	TM	
Vaccins prescrits mais non-remboursés	50,00	EURO	/ an / bénéficiaire
OPTIQUE	Limite		
GRILLE OPTIQUE			OPTI 5 (ITELIS)
DENTAIRE	Limite		
Soins dentaires	200	BR	
Inlays-Onlays	250	BR	
Orthodontie remboursée	500	BR	
Orthodontie non-remboursée	900	EURO	par an par bénéf
Prothèses remboursées	600	BR	+ 2 % PMSS dent visible / an par bénéf
Prothèses non remboursés SS (hors implants)	500	EURO	par an par bénéf
Implantologie	600	EURO	par implant limité à 3 / an / personne
Parodontologie	500	EURO	par an par bénéf
FORFAITS	Limite		
Forfait maternité - Adoption	300,00	EURO	par enfant
Chambre particulière maternité	100,00	EURO	/ jour
Cures thermales acceptées	100	BR	+500 € par an par bénéf
Médecine douce (osteopathie, chiropractie, microkinésithérapie)	55	EURO	/ séance (maxi 4 / an / bénéf.)
Substituts nicotiniques	120	EURO	/ an / bénéficiaire
Diététicien	75	EURO	/ an / bénéficiaire
Pilules contraceptives non remboursées	75	EURO	/ an / bénéficiaire
AUTRES GARANTIES	Limite		
Prévention : 1 détartrage annuel + vaccins pris en charge par la SS et inscrits au calendrier vaccinal	OUI		



AG2R LA MONDIALE

SISTM 50

- Frais de Santé -

Prestations y compris Ss

ENSEMBLE DU PERSONNEL	
GRILLE DE GARANTIES au 01.01.2018	
Niveau	Autre base ou limite
	Limite
GRILLE OPTIQUE	OPTI 5 (ITELIS)